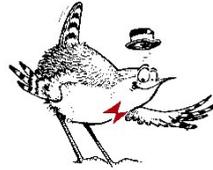


Le Troglo



La revue qui aime la vie

Bulletin de liaison

Des adhérents d'Oiseaux-Nature
(www.association-oiseaux-nature.com)

Mars 2025

La nouveauté de la collection printemps-été Ois-Nat !



Nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro du Troglo : suite au succès remporté par l'opération « Sauvons 1000 nichées », nous proposons à tous nos adhérents non seulement de reconduire l'opération « Mille nichées » (voir article suivant), **mais aussi de s'investir dans une toute nouvelle action intitulée « Agir près de chez vous » !**

Cette action est résumée par le slogan ci-dessous, qui accompagnera ce joli logo tout spécialement créé pour l'occasion :

Explorez, apprenez, protégez la nature près de chez vous !

Nous invitons nos adhérents à observer la nature dans une « zone » située à proximité de chez eux - voire chez eux - dans le but de **les fédérer autour d'une action simple, abordable par n'importe qui, même non naturaliste. L'objectif premier est de faire ouvrir les yeux sur la richesse et la diversité de la nature ordinaire qui nous entoure en effectuant des observations naturalistes sur sa commune, autour de chez soi, sur des zones qui seront dénommées « Îlots Nature ».**

Ces observations seront enregistrées dans une base de données et feront l'objet d'un rapport de synthèse annuel. Nous avons confié à Oriane Vavon la mission de coordonner et encadrer cette action, et de rédiger la synthèse, tout comme elle l'a fait l'an dernier avec sérieux et enthousiasme pour l'opération « Sauvons mille nichées ».



Le Machaon, un papillon facile à identifier !

Dans un deuxième temps, ce regard attentif sur la nature pourra être valorisé pour identifier des zones à enjeux, faire évoluer les comportements localement, et le cas échéant passer des conventions de gestion, notamment avec les communes.

Où trouver votre Îlot Nature ?

A proximité de chez vous, ou chez vous si vous avez la chance de posséder un terrain adéquat, **choisissez avant tout un p'tit coin de nature qui vous tient à cœur, pour avoir réellement envie de l'explorer !**

Quelle superficie retenir ? Une zone mesurant entre 100 m² (1 are) et 10 000 m² (1 hectare), pas davantage.

Tous les types de milieu peuvent convenir : un coin de jardin, de verger, de prairie ou de forêt, un parc, une friche, une haie, un étang, une zone humide... Rien n'interdit si vous le souhaitez - et si vous pensez disposer du temps nécessaire pour en assurer le suivi - de choisir plusieurs îlots !

Une attention particulière sera portée à la nature de propriété de la parcelle : s'il s'agit d'un terrain privé, l'accord préalable du propriétaire est nécessaire. Pour une propriété communale, aucune autorisation n'est requise.

🌿 **Quand effectuer vos observations ?**

Au moins une fois par mois entre avril et octobre, en fonction des conditions climatiques et de vos disponibilités, mais vous pourrez y aller aussi souvent que vous le souhaitez ! Si la surface de votre îlot est plus proche d'un hectare que d'un are, vous n'êtes pas obligé de tout prospecter à chaque passage.

Rien n'interdit de noter en plus vos observations de novembre à mars.

🌿 **Comment procéder?**

Chaque site fera l'objet d'une validation préalable par Oriane, après réception de la fiche de renseignements jointe complétée. Cette fiche descriptive sera envoyée au format PDF aux participants disposant d'une adresse électronique, et sera accessible au téléchargement sur le site internet d'Oiseaux-Nature. Aucune délimitation formelle de votre Îlot Nature n'est nécessaire mais vos observations devront être réalisées au sein du même périmètre au cours du temps.

Toutes les espèces (flore, mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes...) sont susceptibles d'être prises en compte. Les espèces observées seront **celles que vous vous sentez capable d'identifier** : chacun fera selon ses capacités ! Vous êtes néophyte ? Des photos (Mais attention à leur netteté !), notamment pour la flore et les insectes, seront utiles à la détermination de vos trouvailles par les naturalistes d'Ois-Nat.



Peut-être aurez-vous la chance d'observer ➤ le Muscardin dans votre Îlot Nature ?

Vous verrez, vous serez surpris par le nombre d'espèces recensées sur votre Îlot Nature, et vous progresserez au fil des mois ! Vos observations pourront être transmises soit sur support papier si vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques (une fiche de saisie vous sera fournie), soit par saisie directe sur un site Web dédié aux observations naturalistes d'Ois-Nat (un WebObs). Rassurez-vous, nous assurerons des formations pour les débutants, et des documents d'aide à la détermination des espèces vous seront fournis. Un comité de validation des observations et de diagnostic par photos sera mis en place d'ici l'été.

Alors, ça y est, vous êtes convaincu et enthousiaste ? Imprimez la fiche descriptive, chaussez vos godillots et allez décrire ce fameux p'tit coin de nature que vous aimez bien ! Puis envoyez au plus vite votre fiche de préférence par mail aux deux adresses indiquées en bas de la fiche : lagrainenaturaliste@orange.fr et claudimaurice@hotmail.com, ou à l'adresse postale indiquée en bas de la fiche : **Louis-Michel NAGELEISEN 4 rue du Pré du Four 88530 LE THOLY.**

Vos propositions de site devront parvenir à Oriane idéalement avant le 15 avril, pour que vos observations prennent en compte la saison de végétation complète, et au plus tard le 1 Juin.

Il s'agit d'une première étape : nous vous proposerons par la suite des actions utiles pour améliorer la capacité d'accueil de votre îlot (garder un tas de bois, construire une murette de pierres sèches, ne pas faucher un coin de prairie, garder un coin de forêt en libre évolution...). Si l'îlot ne vous appartient pas, il sera nécessaire de communiquer pour convaincre le propriétaire de modifier ses pratiques !